



ASSOCIATION  
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX  
DES COMMUNAUTÉS  
DE FRANCE

**IMPORTANT :**

veillez à vous inscrire en ligne sur le site :  
[www.adgcf.fr](http://www.adgcf.fr) avant le 15 septembre, date de  
clôture des inscriptions.

Le rapport moral et le rapport financier seront  
disponibles sur le site à compter du 15 septembre

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de 15h00 à 18h00**  
salle Lexington  
Centre international de Deauville  
1 rue Lucien Barrière – 14800 Deauville

**Mercredi 3 octobre 2018 - Assemblée générale ordinaire**

Accueil des participants et mot de bienvenue par Marc Bourhis, Directeur général des services de la Communauté de communes Cœur Côte fleurie.

- ▶ **Rapport moral** par Pascal Fortoul, Président de l'ADGCF, Directeur général de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.
- ▶ **Rapport financier** par Jean-François Dauvergne, Trésorier de l'ADGCF, Directeur général de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien,
- ▶ **Présentation des premiers résultats de l'enquête prospective : Quel monde territorial demain et quel logiciel de l'action publique territoriale ?** par David Le Bras, Délégué général.
- ▶ **Point sur l'organisation de l'ADGCF en région**, par Martine Poirot, Présidente déléguée, Directrice générale de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey
- ▶ **Bilan des travaux menés avec les partenaires en 2018**, par Marie-Noëlle Anduru, Secrétaire nationale déléguée aux partenariats et aux relations extérieures, Directrice générale de la Communauté de Communes du Val de Vienne.
- ▶ **Débat**
- ▶ **Questions diverses**

**18 h 00 – 18 h 10 : signature avec le CID de la convention pour l'accueil des 12èmes Universités d'été 2019 à Deauville – point presse**

**18 h 45 – Départ en bus**  
**Démonstration de polo sur la plage de Trouville**  
**Expérience gustative normande « entre terre et mer » aux Cures Marines**



La soirée se déroulant au sein d'un espace privatisé des Cures Marines, nous vous remercions de bien vouloir confirmer au plus tard le 15 septembre votre participation (40 euros à régler par cb sécurisée directement sur [www.adgcf.fr](http://www.adgcf.fr)).